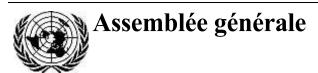
Nations Unies A/C.5/71/L.50



Distr. limitée 29 juin 2017 Français Original : anglais

Soixante et onzième session Cinquième Commission

Point 149 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Projet de résolution déposé par la Présidente de la Commission à la suite de consultations

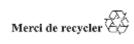
Examen triennal des taux et normes à appliquer pour le calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 68/282 du 30 juin 2014,

Ayant examiné la lettre datée du 8 février 2017 dans laquelle le Président du Groupe de travail de 2017 sur le matériel appartenant aux contingents a fait tenir à la Présidente de la Cinquième Commission le rapport du Groupe de travail¹, le rapport du Secrétaire général sur l'examen triennal des taux et normes à appliquer pour le calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents² et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³,

- 1. Prend acte du rapport du Groupe de travail de 2017 sur le matériel appartenant aux contingents 1 et de celui du Secrétaire général 2;
- 2. *Souscrit* aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport³.





¹ A/C.5/71/20.

² A/71/802.

³ A/71/872